



Un voyage professionnel m'a amenée à passer quinze jours au Maroc, en avril 86. J'ai eu à intervenir sous forme de Conférences, Débats, Séminaires de travail auprès d'Orthophonistes et Psychologues, à Casablanca, Rabat, Meknes. J'ai eu l'occasion de visiter les Services d'Orthophonie à l'Hôpital de Rabat et de Meknes. J'ai également visité divers Centres (Centres de Sourds, IME, IMP, IMPro) à Casablanca.

J'ai eu ainsi des contacts très divers qui m'ont permis de me faire une idée de la situation de l'Orthophonie dans ce pays, et d'avoir un aperçu sur la pathologie du langage.

LES ORTHOPHONISTES AU MAROC

par Docteur Geneviève DUBOIS

Dr G. DUBOIS
Chargée d'enseignement
d'orthophonie
BORDEAUX II
Vice-présidente ATHELEC

Actuellement, il existe environ 55 Orthophonistes exerçant au MAROC. Leur origine, leur formation et leur mode d'activité sont très variables. On peut distinguer essentiellement :

- les Orthophonistes formées à l'Ecole d'Orthophonie de Rabat, qui existe depuis quelques années, sous la direction du Chef de Service ORL de Rabat, la responsable des études étant une orthophoniste formée à l'Ecole d'Orthophonie de BORDEAUX.

Ces orthophonistes, formées en 2 ans, d'après l'ancien programme d'études français, sont des cadres de la Santé Publique, et continuent d'exercer en secteur hospitalier par contrat.

Elles sont actuellement environ 40.

- les Orthophonistes issues d'autres origines, exerçants en libéral et dans les Centres. (environ 15).

Il s'agit :

- de rares Marocaines formées à l'extérieur (notamment 1 en Pologne)
- de Françaises formées dans diverses Ecoles d'Orthophonie de France (femmes des Marocains ou de coopérants français)
- de quelques européennes (belge, allemande, etc...) mariées au Maroc.

Les conditions d'exercice en libéral sont subordonnées à l'autorisation d'installation délivrée par le gouvernement marocain après un délai très long (souvent plusieurs années).

Les villes où exercent les Orthophonistes sont essentiellement Rabat, Meknes, Casablanca. D'autres villes commencent à recevoir une implantation orthophonique : Marrakech, Oujda...

Trois problèmes particuliers doivent être soulevés :

- le Régime des Soins
- la Scolarisation de l'enfance inadaptée
- le Bilinguisme.

Ils conditionnent les caractères particuliers de la pratique rééducative.

Le régime des soins.



● **Dans les hôpitaux**, les soins sont gratuits. C'est ainsi que des Orthophonistes effectuent des traitements dans les hôpitaux de Rabat, Casablanca, Meknes : rééducations vocales, de laryngectomisés, de sourds, de retards de langage, de bégaiements...

Les audiométristes sont rares, et jusqu'à maintenant il n'existait pas d'audioprothésiste au Maroc.

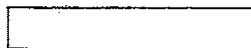
Ceci pose d'énormes problèmes. Dans de nombreux cas, les familles sont obligées de faire un ou plusieurs voyages en Europe. La prise en charge est possible, sur présentation d'un dossier.

Souvent les enfants ont un appareillage de fortune.

● **en libéral** les Orthophonistes fonctionnent le plus souvent sans que les familles ne soient remboursées. Certains bénéficient de la CNSS (qui rembourse très mal) ou de Mutuelles.

Une grande partie de la population ne bénéficie d'aucune aide sociale. Il semble que ce problème soit insoluble actuellement.

La scolarisation.



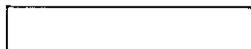
● **la Scolarisation de l'enfance inadaptée** commence à se réaliser.

Nous avons visité plusieurs établissements qui démarrent avec un personnel dont la qualification est souvent incomplète, mais qui témoignent tous d'initiative, de dévouement et de conscience professionnelle. Les Formations en cours d'emploi sont fréquentes.

L'Ecole de Sourds que nous avons visitée à Casablanca a 192 élèves. Elle a été créée il y a 10 ans. Elle fonctionne avec des subsides divers. Les enfants sont enseignés en arabe classique (ce qui peut paraître discutable, car ce n'est pas une langue de communication orale, mais cela leur permet de bons résultats scolaires). Chaque classe est équipée, soit avec des boucles magnétiques, soit avec des systèmes divers d'appareils individuels de provenance multiple. Les enfants laissent les appareils auditifs dans le Centre. Le directeur fait lui-même de l'audiométrie et de l'audioprothèse. Il a des cabines de rééducation individuelle.

Les IMP, IME, IMPro de Casablanca ont des programmes d'enseignement précis, des locaux acceptables, un matériel en cours d'élaboration, des objectifs et des débouchés professionnels. Ils emploient quelques orthophonistes, mais la présence de l'Orthophonie y est encore rudimentaire.

Le bilinguisme.



● **le problème du Bilinguisme** se pose de manière prioritaire, et nous avons été, en tant que spécialiste du langage, très sollicitée en ce domaine !

Au premier abord le problème s'est posé en termes simples : *arabe et/ou français ?* en langue orale, en langue écrite ?

Ce problème n'est simple qu'en apparence, car de manière consciente ou non, il renvoie à la situation particulière de la France pendant la période du Protectorat (situation à la fois de privilège et de rejet). Il se pose au niveau des familles, de l'école, et des Orthophonistes. Notamment il est plus ou moins ouvertement reproché aux Orthophonistes françaises de rééduquer en français. Elles font cependant toutes des efforts pour apprendre l'arabe, et tentent de rééduquer l'enfant, jeune ou sourd, en arabe dialectal. Elles rééduquent surtout des francophones. Le problème se pose aussi au niveau des familles (non seulement couples mixtes, où la langue maternelle est le plus souvent le français, mais aussi au niveau des familles marocaines pour lesquelles le

prestige du français et sa valeur d'échange sont encore reconnus). Certaines familles choisissent pour leur enfant sourd profond ou sévère, la langue française. Le problème se pose au niveau de l'école : simultanéité ou successivité des deux langues ?

On trouve : les écoles marocaines où l'arabe est langue dominante (le français étant appris au CMI), les écoles de la Mission où le français est langue dominante (mais les cours d'arabe y sont assez développés), les écoles libres où tous les cas de figure peuvent se rencontrer.

Cependant, l'opposition arabe/français n'est qu'une petite partie du problème linguistique des Marocains : les Marocains scolarisés sont en effet, non pas bilingues, mais trilingues : *arabe dialectal/arabe classique/français*.

L'opposition entre ces deux formes de langue arabe est assez vive, car elle se trouve sous-tendue par de nombreux problèmes. L'arabe dialectal (avec ses formes variées) est l'arabe de communication. C'est la langue parlée. (C'est aussi celle des spots publicitaires à la télévision !)

L'arabe classique (un peu l'équivalent de notre latin) est la langue officielle, la langue du Coran, la langue du pouvoir, la langue utilisée lors des informations télévisées. Tous ne la comprennent pas.

L'arabe classique a un vocabulaire beaucoup plus riche mais sensiblement différent de l'arabe dialectal. Sa morpho-syntaxe est aussi très différente.

Mais le trilinguisme n'est encore qu'une partie du problème linguistique. En effet, une bonne partie de la population (et non des moindres) a pour langue maternelle *le Berbère*. Il ne s'agit pas, comme on pourrait le penser, d'une langue réservée aux populations nomades des montagnes.

Certains sont donc quadri-lingues (tous les Berbères scolarisés).

On peut y ajouter l'Espagnol, encore très vivace dans la région du RIF, et l'Anglais, qui tend, comme partout dans le monde, à se généraliser.

Cette diversité n'est en définitive pas un handicap : dans la plupart des cas, elle développe l'aptitude des Marocains pour les langues. Cependant, elle pose des problèmes cruciaux dans les cas de pathologie du langage.

● **la Pathologie du Langage** qui, jusqu'ici, ne préoccupait pas beaucoup les esprits, commence à être perçue comme un problème important. Le dépistage s'organise, les créations de Centres se développent. Pour le moment, les Orthophonistes semblent être en adéquation avec la demande. Les problèmes les plus fréquemment rencontrés sont ceux : des handicaps physiques et mentaux, de la surdité, du bégaiement, des dysphonies.

Il est bien certain que l'évolution des structures et des mentalités conditionne les possibilités d'évolution de l'Orthophonie dans ce pays.

Nous pouvons dire que les contacts avec la France sont fréquents, et que les échanges, notamment avec l'école d'Orthophonie de Bordeaux, sont amicaux et fructueux.